

# TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

**Cotisation forfaitaire de 25 euros fixe quelle que soit la date d'inscription**  
**Pour tous les usagers de l'école de musique, y compris les musiciens de l'harmonie**

<b>Tarifs généraux</b>	<b>CCLN</b>	<b>Hors CCLN</b>
Formation musicale et ou instrumentale	245 €	441 €
Eveil Musical	150 €	270 €
Atelier collectif	60 €	108 €
2ème instrument	215 €	387 €
Utilisation des locaux pour répétition	130 €	

Une réduction de 25% sera appliquée pour les enfants des résidents de la CCLN bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire 2010 sur présentation d'un justificatif.

## **Tarif spécifique aux musiciens de l'association "Harmonie de Cosne"** **à savoir les musiciens instrumentistes ou choristes des formations suivantes :**

- L'orchestre d'harmonie de Cosne
- Le Big Doo Doo Band
- L'ensemble de cuivres « Vents de Loire »
- La chorale "Atout Chœur"
- Orchestre « Loire et Bourgogne »

Les associations s'engagent à verser la cotisation forfaitaire pour les membres qui ne seraient pas élèves des écoles de musique du territoire.

Pour les cours de formation musicale et ou instrumentale une réduction de 40% leur sera appliquée.

Cette réduction ne s'applique pas pour le 2ème instrument.

<b>Tarif spécifique</b>	<b>CCLN</b>	<b>Hors CCLN</b>
Formation musicale et ou instrumentale	147 €	265 €
Atelier collectif	36 €	65 €
2ème instrument	215 €	387 €

## **REDUCTION DES DROITS D'INSCRIPTION**

Nombre d'élèves de la même famille	Taux de réduction appliqué sur les droits d'inscription
1	0
2	25%
3	30%
4	35%
5 et plus	40%

**Cette réduction ne s'applique pas pour un 2ème instrument, ni pour un atelier collectif**